ANNEXE 2

Secteurs assujettis aux Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

LÉGENDE

Contenu règlementaire

PIIA

- Centre-ville
- Domaine des 30 Arpents
- Hertel
- Notre-Dame Est
- Parc-des-Anglais
- Place des Chenaux
- Pointe-du-Lac
- Trois-Rivières sur Saint-Laurent
- Villa Mon Repos

Agrandissement 1

Agrandissement 2

Agrandissement 3

Agrandissement 4

rivière Saint-Maurice

fleuve Saint-Laurent

Règlement établissant le cadre discrétionnaire en matière d'urbanisme (2021, chapitre 127)

Amendements

Numéro de règlement	Date d'entrée en vigueur	Numéro de règlement	Date d'entrée en vigueur	Numéro de règlement	Date d'entrée en vigueur
2026 chapitre 26	16 mars 2026				

Réalisation:
Équipe de la Direction de l'aménagement et du développement durable

Sources:
Ce produit comporte de l'information géographique de base provenant du gouvernement du Québec et de la Ville de Trois-Rivières.
© Gouvernement du Québec, tous droits réservés.
© Ville de Trois-Rivières, tous droits réservés.

Date d'impression: 2026-03-20

1:27 000

0 0,4 0,8 1,2 1,6 km

Système de coordonnées: NAD 1983 MTM 8